

ADDES

Colloque Gouvernance et ESS

9 octobre 2018

La séance est ouverte à 9 heures 41.

M. NOGUÈS.- Bonjour à tous. J'ai le plaisir de vous accueillir pour ce 28^e colloque de l'ADDES. Je vous prie d'excuser ma voix ; un fâcheux rhume m'isole du monde dans une bulle assourdie.

Ce colloque est important pour nous car il traduit une étape de la vie de l'ADDES. Son thème est récurrent et nous n'y mettrons certainement pas un point final aujourd'hui : la gouvernance et l'économie sociale et solidaire. Affirmer que peuvent exister des entreprises fonctionnant autrement, avec d'autres règles, suppose évidemment d'être mis en acte et d'être mis en œuvre. L'idée de ce colloque est donc de voir ce qu'il se passe : la diversité des expériences, les progrès et les défis qui restent encore à lever.

La journée va être introduite par Hugues Sibille, que je remercie. Hugues est ici à double titre, en tant que président de la Fondation Crédit Coopératif, bien sûr, mais aussi en tant que vice-président de l'ADDES, puisque la Fondation Crédit Coopératif est membre de l'ADDES.

L'ADDES est une association *sui generis*, atypique, composée d'une personne morale, la Fondation Crédit Coopératif, et de personnes physiques, les membres de l'ADDES, notamment les membres de son comité scientifique, constitué d'une vingtaine d'acteurs de l'économie sociale, de statisticiens engagés dans l'observation de l'économie sociale et solidaire et d'universitaires, enseignants, chercheurs et enseignants-chercheurs qui travaillent sur l'économie sociale.

Je cède tout de suite la parole à Hugues.

M. SIBILLE.- Merci, cher Henry, cher président de l'ADDES.

Bonjour à toutes et à tous. C'est un grand plaisir d'être au 28^e colloque de l'ADDES. Sur ces 28 colloques, je n'ai pas dû en manquer beaucoup, car ils constituent toujours un moment extrêmement riche, intéressant et de très grande qualité.

Je poserai non seulement les enjeux du colloque mais je parlerai aussi de l'ADDES et de sa relation avec la Fondation Crédit Coopératif.

Merci à vous, chercheurs comme acteurs de l'économie sociale et solidaire, d'être là. Ce mélange est important pour nous. Cela veut dire que vous êtes convaincus, comme nous à cette tribune, que l'économie sociale et solidaire est une économie d'avenir et qu'il y a besoin d'une recherche exigeante et de qualité. Le monde autour de nous évolue très vite, l'ESS également. Cette capacité à prendre du recul et à le faire dans une condition de liberté, comme peut le faire la recherche académique, nous paraît tout à fait essentielle. Je suis donc très fier d'ouvrir ce 28^e colloque de l'ADDES.

Le partenariat entre la Fondation et l'ADDES a plus de 30 ans, ce qui n'est pas rien. Quand on parle d'amis de 30 ans, il y a toujours un moment où cela ne va pas bien. Pourtant, entre la Fondation et l'ADDES, cela va très bien ! Je le dis en présence des anciens présidents de l'ADDES ici présents et du président qui était à la tribune. La relation entre la Fondation Crédit Coopératif, mécène unique de l'ADDES, et l'association, l'ADDES, et ses bénévoles est une relation confiante, loyale, durable depuis plus de 30 ans. Il me semble important de le souligner.

L'ADDES a été créée en 1982 ; et au même moment était créé, au Crédit Coopératif, un centre de documentation dédié à l'économie sociale et solidaire qui fut baptisé, à juste titre, Charles-Gide. Le Crédit Coopératif avait à l'époque cette volonté d'avoir une association de recherche et une documentation importante. Aujourd'hui, la Fondation est le mécène unique de l'ADDES et siège à son conseil d'administration. Par ailleurs, par un mécénat de compétences, le Crédit Coopératif met Véronique Larosée à la disposition de l'ADDES en qualité de déléguée générale. Je voudrais la remercier publiquement en votre nom à tous. Ceux qui travaillent avec elle savent le travail remarquable de qualité et de durée qu'accomplit Véronique pour faire fonctionner l'ADDES et pour établir tous ces liens entre les chercheurs, l'association et le Crédit Coopératif. Merci beaucoup, chère Véronique. Je sais ce que vous faites et j'y suis très attaché.

(Applaudissements.)

Je suis également très fier que la Fondation ait toujours respecté la liberté des chercheurs. Nous sommes mécènes mais je crois que jamais, en 30 ans, les financeurs n'ont interféré avec cette liberté de la recherche. Je voudrais tirer un coup de chapeau à Jean-Claude Detilleux, président d'honneur du Crédit Coopératif. C'est lui qui a pérennisé le fait que le Crédit Coopératif finance la recherche sur l'ESS. Il a donné cet esprit d'indépendance et de liberté de l'association et des chercheurs. La Fondation, l'équipe et moi-même nous inscrivons

pleinement dans les pas de Jean-Claude Detilleux de ce point de vue avec la conviction que la pensée critique et l'analyse doivent être absolument libres de toute pression.

L'ADDES, me semble-t-il, pour ceux qui ne la connaissent pas, peut être fière de son bilan qui repose sur un engagement totalement bénévole, c'est à souligner. Cette association apporte à l'économie sociale – nous sommes nombreux dans cette salle à le savoir depuis longtemps – ce que peut apporter une exigence, une rigueur du chiffre et de la statistique. Elle n'est certes pas enfermée dans le chiffre mais, depuis sa création, elle a eu ce souci de rendre l'ESS visible dans ce domaine. Elle a établi des rapports avec l'INSEE depuis longtemps ; elle a même fait bouger l'INSEE sur ces sujets. Cela peut vous paraître lointain, mais c'est fondamental. Plus récemment, l'ADDES a établi des partenariats avec les CRESS pour faire ses travaux de mesure.

L'ADDES s'est consacrée à ce que la dimension parfois politique, littéraire ou philosophique de l'économie sociale et solidaire se nourrisse d'éléments permettant de rendre compte de ce qu'elle est. J'en profite pour vous signaler que vous trouverez à l'entrée de l'auditorium un ouvrage de Patricia Toucas, *Mesurer et analyser l'économie sociale*, qui raconte tout ce à quoi a contribué l'ADDES depuis 1980, notamment pour ce qui est de l'évaluation chiffrée.

Puisque j'en suis à parler de l'histoire de l'ADDES, je voudrais donner un coup de chapeau à Maurice Parodi, toujours jeune mais qui a décidé de prendre la retraite de sa retraite. Il paraît qu'après la retraite, il y a une deuxième phase avant de prendre la retraite de sa retraite. C'est le cas de Maurice Parodi, qui entend rester dans ses terres du Sud. Il a toujours été un compagnon fidèle de l'ADDES, toujours extrêmement pertinent d'un point de vue académique et de la recherche, et toujours un homme joyeux, drôle et plein de passion, avec lequel on a grand plaisir à travailler. Le fait que quelqu'un comme Maurice ait fait ce long chemin avec nous montre bien ce que l'économie sociale peut porter comme valeurs.

En 2018, l'ADDES démontre la pertinence des travaux que je viens de signaler sur le plan chiffré avec deux sorties importantes et significatives. Je pense que beaucoup dans la salle connaissent le panorama statistique du paysage associatif de Viviane Tchernonog, qui est devenu la référence sur l'analyse de la situation du secteur associatif en France. La deuxième sortie est l'enquête, nouvelle et très passionnante, de Lionel Prouteau sur le bénévolat associatif. Dans le monde de l'économie classique, conventionnelle, on parle d'intelligence économique ou d'intelligence stratégique. J'ai toujours été convaincu que l'économie sociale a besoin de cela. Ces deux travaux que je vous invite à lire contribuent à l'intelligence du secteur non lucratif, du secteur associatif. Vous verrez par exemple que, dans son panorama sur le monde associatif, Viviane apporte des éléments essentiels : un budget de 113 milliards

d'euros, dont 20 % à peine provient de subventions. Ce modèle économique associatif est en train de changer considérablement mais de manière peu visible car personne n'en parle dans les médias. On assiste à un mouvement de création de petites associations locales mais, en même temps, de concentration des moyennes et des grandes associations. Tout cela, Viviane en rend très bien compte dans son paysage associatif. Il me semble que les dirigeants associatifs, les responsables, les banques, tout le monde a besoin de connaissance qui s'appuie sur des éléments chiffrés.

Je voudrais dire aussi que l'ADDES et la Fondation Crédit Coopératif ont, depuis le début, la vision d'une recherche accessible, mise sur la table, discutée, qui serve aux acteurs – je crois que cela fonctionne. La composition du public présent aujourd'hui le démontre : il n'y a pas que des chercheurs, mais aussi beaucoup d'acteurs de l'économie sociale qui sont venus essayer de comprendre ce qu'il se passe. Cela explique la tenue régulière de colloques – nous en sommes au 28^e – mais aussi de séminaires thématiques où l'on peut débattre des travaux de la recherche.

Ce 28^e colloque sera l'occasion d'entendre une vingtaine d'intervenants. C'est un nombre significatif, dont une majorité de femmes. Nous partageons également entre la Fondation et l'ADDES la vision d'une recherche tournée vers les jeunes chercheurs. Merci, chère Edith Archambault, de nous y avoir incités. Nous regardons vers les jeunes chercheurs pour susciter des vocations, pour faire émerger des talents, pour renouveler des approches. C'est pourquoi, depuis 1986, 32 prix de thèse ont été distribués par l'ADDES. Le prix 2018 est un prix qui récompense un excellent travail sur les coopératives aux États-Unis. Depuis 2000, l'ADDES récompense aussi des mémoires universitaires : 15 prix ont déjà été attribués. Je me félicite que l'ADDES et le CJDES se soient rapprochés pour travailler ensemble sur des prix de mémoires étudiants. Dans notre univers, nous avons en effet intérêt à faire converger les initiatives, plutôt qu'à les disperser.

Le soutien de la Fondation à l'ADDES s'inscrit dans le cadre d'un nouveau plan quinquennal. Une fondation d'entreprise doit déposer en préfecture son projet sur les 5 ans à venir pour bénéficier d'un avantage fiscal. Nous l'avons fait pour la période 2018-2022. Depuis cette année et pour les 5 ans à venir, j'ai souhaité que la Fondation ne se concentre plus que sur le seul thème de l'économie sociale et solidaire. Nous voulons une fondation de référence dans ce secteur. Nous croyons que l'économie sociale et solidaire a de l'avenir. Il est donc important d'apporter des moyens. Je remercie Jean-Louis Bancel, président du Crédit Coopératif, et Jérôme Saddier, son vice-président, ici présents, d'avoir fait confiance à la Fondation pour se concentrer sur cet axe. La Fondation Crédit Coopératif, dirigée par

Christophe Vernier, ici au premier rang, est sans doute la fondation qui consacre le plus de moyens en faveur de la recherche en économie sociale. Nous en sommes très fiers.

Pour ce faire, notre conseil d'administration est composé de personnes qui possèdent une compétence en matière de recherche en économie sociale. Je suis heureux d'avoir à mon conseil Henry Noguès, qui est ici à la tribune, Jacques Defourny et Nadine Richez-Battesti. Ces administrateurs de la Fondation apportent leur regard, leur sensibilité, leur expertise sur les programmes de recherche, sur ce qu'il faut soutenir, sur l'analyse des projets...

Cette Fondation finance la recherche avec deux points de vigilance. Le premier est d'être ouvert sur une économie sociale que Jacques Moreau avait qualifiée de « sans rivage », une économie sociale sans tabou, qui n'est pas enfermée derrière du fil de fer barbelé. Le deuxième point de vigilance est la pédagogie. Il s'agit de mettre les travaux à la portée des acteurs. Il ne faut pas que ces rapports restent dans des armoires métalliques ; ils doivent irriguer au quotidien l'économie sociale et solidaire. Je prends deux exemples : nous finançons des recherches qui étudient l'histoire de l'économie sociale et solidaire pour mieux éclairer l'avenir. Cette année, nous avons financé le travail de Jean-François Draperi sur la naissance de l'économie sociale au Moyen Âge. C'est une idée extrêmement passionnante. Nous avons également financé les travaux de Danièle Demoustier sur l'origine de l'économie sociale et solidaire à Grenoble, parce qu'il est important de comprendre d'où vient cette économie sociale pour savoir où elle va aller.

Nous sommes tournés aussi vers l'avenir. Je prends à nouveau deux exemples : une étude internationale sur l'entrepreneuriat social à l'échelle mondiale et un travail, qui est en train de démarrer avec la Croix-Rouge, sur l'économie sociale et solidaire et les migrations. Ces questions de migration vont en effet être de plus en plus importantes dans les 20 ans à venir ; l'économie sociale et solidaire doit y réfléchir. Ce travail en partenariat avec la Croix-Rouge sera tout à fait intéressant.

Le colloque démarrera dans quelques minutes sur la gouvernance des structures de l'ESS. Vous avez peut-être, comme moi, quelques inquiétudes sur la démocratie politique. Je trouve la situation en particulier tout à fait préoccupante en Europe, avec des menaces contre la démocratie ou même contre l'État de droit. Cela fait peur à quelqu'un comme moi, de l'immédiat après-guerre, car cela menace l'Europe que j'ai connue et pratiquée à l'âge d'homme et de responsabilités. Cette démocratie politique est aujourd'hui inquiète. Pour autant, il me semble qu'il faut d'autant plus poursuivre les travaux sur l'articulation entre démocratie politique et démocratie économique. Or, l'économie sociale est une façon de démocratiser l'économie.

J'ai noté quelques questions qui sont en toile de fond de ce colloque. Partout s'inventent de nouvelles formes de participation citoyenne. Comment l'ESS les intègre-t-elle ? N'est-elle pas trop assurée de son dogme – une personne, une voix – comme une espèce de viatique démocratique définitif ? La prise en compte des différentes parties prenantes dans les gouvernances de l'économie sociale est-elle à la hauteur des enjeux démocratiques ? Les assemblées générales peuvent-elles encore avoir le sens qu'elles avaient quand je suis moi-même entré dans une coopérative en 1978, ce qui ne me rajeunit pas ? Toutes ces questions sont extrêmement importantes pour l'avenir de l'ESS. La gouvernance, c'est ce qui détermine, à la fin des fins, me semble-t-il, la réussite ou l'échec de nos organisations. Nous écouterons donc avec beaucoup d'intérêt ces travaux académiques sur le sujet.

En rendant la parole à Henry Noguès, je voudrais le remercier tout particulièrement. Henry va abandonner le mandat de président qu'il occupe depuis 2010 après 8 ans de bons et loyaux services à l'ADDES. Il a présidé l'association avec un équilibre que nous apprécions et que j'apprécie particulièrement, avec autant d'exigence scientifique que d'ouverture d'esprit. J'évoquais tout à l'heure une économie sociale sans rivage et sans tabou ; Henry est tout à fait porteur de cette idée d'ouverture et de convivialité. Je connais le milieu des chercheurs depuis assez longtemps pour dire qu'il n'est pas toujours exempt de susceptibilités, de tensions – c'est un doux euphémisme... Or, Henry a toujours été capable d'apaiser les relations, de faire en sorte que se passe bien, tout en se montrant exigeant, afin que l'on puisse se consacrer à l'essentiel : la recherche. Grâce à son savoir-faire, il a magnifiquement présidé l'association, avec conviction, car Henry est engagé, convaincu de ce que l'ESS peut apporter à nos sociétés.

Je vais vous demander d'applaudir Henry Noguès.

(Applaudissements.)

Henry sera remplacé par un duo – c'est la première fois que je vois cela – formé de Nadine Richez-Battesti, que vous connaissez sans doute tous, et d'Éric Bidet. Quand ils m'ont dit vouloir prendre la suite d'Henry Noguès en équipe, je me suis demandé si une coprésidence pouvait marcher. Oui, il faut changer. Cette coprésidence montrera que l'idée de collectif, que ne pas avoir d'ego surdimensionnés, dans l'économie sociale peut exister. C'est une très bonne chose. Je voulais vous dire, Nadine et Éric, que vous pouvez compter sur la Fondation. Nous serons à vos côtés pour ce nouveau mandat.

Je déclare à présent ouvert le 28^e congrès de l'ADDES et je vous souhaite de fructueux travaux.